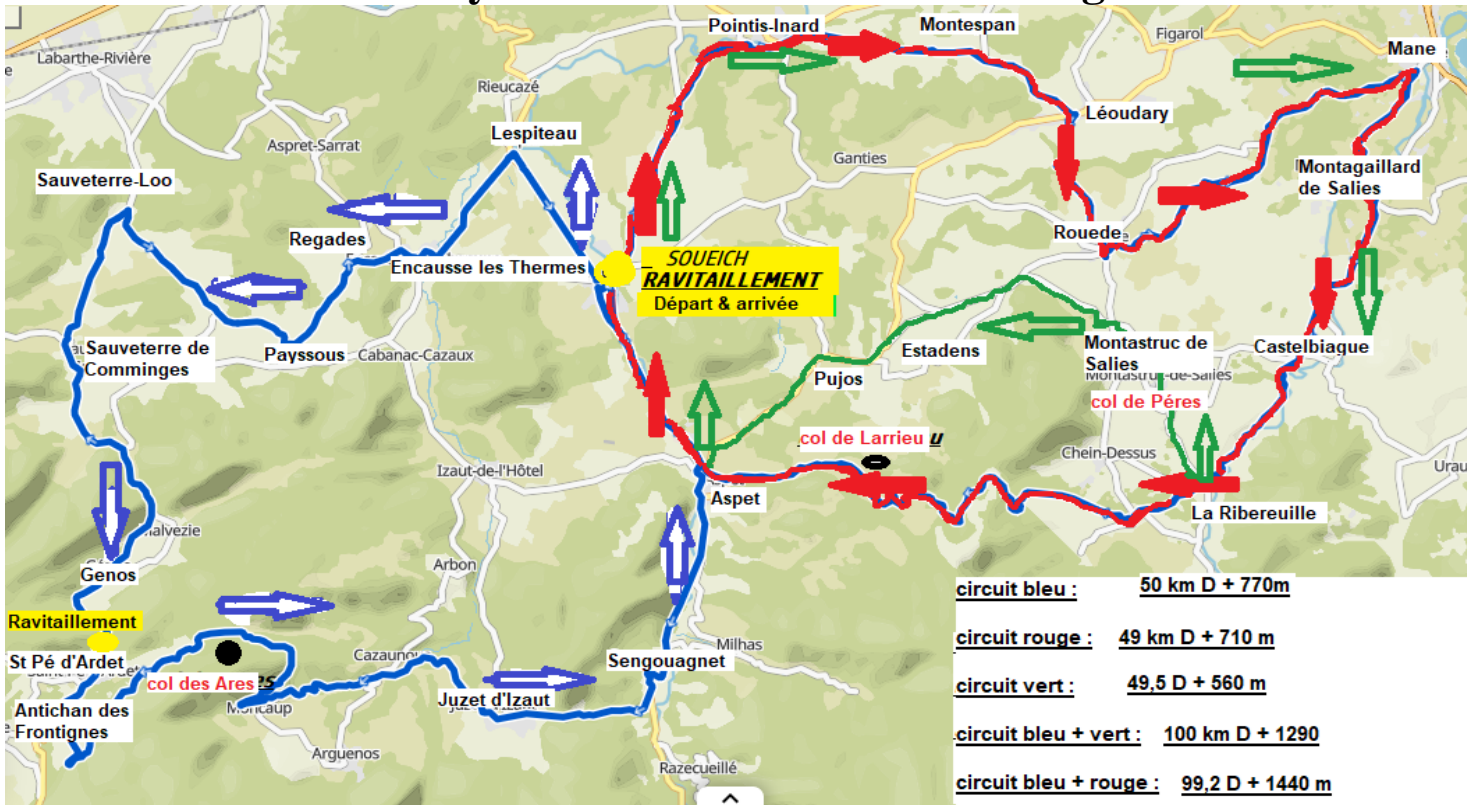


# SOUEICH

Dimanche 16 juin 2024

## Randonnée cyclotourisme « Le tour du Cagire »



Ouvrez Google Play Store sur votre téléphone. Recherchez l'application **Komoot**. Cliquez sur Installer. Lorsque vous vous inscrivez sur komoot, *Une fois la région gratuite débloquée*, vous pourrez utiliser la Navigation vocale les Cartes hors ligne et exporter un Tour vers des appareils GPS.

<p>Découvrez ce Tour Parcours col des Ares du 16-06-24</p>  <p>↔ 50,1 km ↗ 730 m</p> <p><b>Circuit BLEU</b></p> 	<p>Découvrez ce Tour Parcours col de Larrieu 49,1 km du 16-06-2024</p>  <p>↔ 49,1 km ↗ 710 m</p> <p><b>Circuit ROUGE</b></p> <p>Découvrez ce Tour Parcours Mane-col de Péres retour Aspet</p>  <p>↔ 49,8 km ↗ 570 m</p> <p><b>Circuit VERT</b></p>	<p>Découvrez ce Tour Parcours col de Larrieu + col des Ares 99,2 km</p>  <p>↔ 99,2 km ↗ 1 440 m</p> <p><b>Circuit BLEU+ ROUGE</b></p> 
--	--	--



# REGLEMENT

## Randonnée VCCA du 16 juin 2024 à Soueich

- Art. 1 Placée sous l'égide de la FF Vélo, et comptant pour le Challenge Départemental de cyclotourisme, cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes licenciés ou non. **Cette randonnée n'est pas une compétition. Elle se déroule sans formation de groupes.**
- Art.2 Les inscriptions seront enregistrées à la salle des fêtes de Soueich (31). Le départ de la randonnée se fera au gré des inscriptions des participants, à partir de 08h00.  
Un ravitaillement est prévu au départ à la salle des fêtes de Soueich, à St Pé d'Ardet, et Castel Biague. Un pot de la convivialité sera offert vers 12h00. L'accueil pour le retour sera assuré jusqu'à 16h00.
- Art.3 Les participants mineurs doivent être accompagnés par un parent ou un membre de leur club.
- Art.4 **INSCRIPTION :**  
L'inscription donne droit à diverses prestations (ravitaillement, pot de convivialité) et à l'assurance non licencié, conformément au code du sport.  
Un droit d'inscription est établi à 5€, et gratuit pour les licenciés FFVélo 2024.
- Art.5 Quatre parcours sont proposés fléchés de différentes couleurs, Vert XX Km XX m de dénivelé, Bleue XX Km XX m de dénivelé, Rouge XX Km XX m de dénivelé. Le grand parcours XX Km XX m de dénivelé est la liaison entre rouge et bleue. Le parcours vert est conseillé aux non licenciés n'ayant pas fourni de Certificat Médical de Non Contre-Indication à la pratique du cyclotourisme, daté de moins d'un an, lors de l'inscription.
- Art.6 Le fait de participer à cette randonnée entraîne l'acceptation de ce règlement et implique que chacun se reconnaît apte physiquement à effectuer le parcours choisi, et pris connaissance du parcours ainsi que des consignes de sécurité ci-après.
- Art.7 **Consigne de sécurité :**  
Chaque participant devra se conformer au code de la route, aux arrêtés municipaux et préfectoraux,  
- Respecter les consignes des organisateurs et des bénévoles.  
- Ne pas s'éloigner du parcours officiel.  
- Respecter la nature et l'environnement.  
- Le PORT du CASQUE est vivement CONSEILLE

**SAMU 15 – POMPIER 18 – Secours depuis Mobile 112**

**ORGANISATION Tel 06 80 58 35 79 OU 06 40 91 58 23**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Club/Ville : \_\_\_\_\_